

Solidaires



Branche INRA

## Première expression SUD sur l'actualité « expérimentation animale OGM » à l'INRA

Depuis ce mardi matin 23 juin, l'ensemble des médias fait état de la commercialisation par l'INRA d'une agnelle née d'une brebis génétiquement modifiée, sans que l'on sache à quel consommateur a été vendue la carcasse.

Ce dysfonctionnement, datant de 2014, est révélé par la presse ce mois de juin, obligeant l'INRA à communiquer en urgence ce matin, reconnaissant une infraction au code de l'environnement, tout en rejetant la responsabilité de cette situation sur certains membres de l'équipe d'expérimentation qui auraient, selon elle, dissimulé les faits (brève du communiqué institutionnel diffusé ce mardi).

Suivant les quelques informations en notre possession sur le contexte de cette affaire, nous regrettons en premier lieu la communication calamiteuse de l'INRA sur ce dossier sensible. La direction affirme agir en toute transparence conformément aux valeurs de l'institut depuis 70 ans. Nous constatons cependant qu'une cellule de crise a été mise en place dès décembre 2014 et que la direction a alors tenté d'étouffer l'affaire en omettant d'informer le comité hygiène et sécurité (CHSCT) du centre concerné de l'ensemble des composantes de ce dossier.

De plus, maintenant que le dossier éclate, la direction incrimine directement quelques agents, alors que c'est toute une chaîne de dysfonctionnements qui a amené à ce que l'agnelle se retrouve dans le camion. Enfin, ce matin, l'administration a invité par mail tous les agents du centre de Jouy en Josas à ne pas répondre aux sollicitations des journalistes et à faire corps pour défendre la recherche publique face à la défiance générée par le traitement médiatique : ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la transparence."

Nous comprenons pour notre part l'émotion suscitée par cette annonce auprès des consommateurs, des collègues, et plus largement des citoyens qui sont sensibles à la protection de l'environnement, à l'expérimentation animale.

Dans ce contexte, nous dénonçons la méthode déployée par la direction de l'INRA pour communiquer sur ce dossier sensible. C'est sa communication officielle qui risque, une fois de plus, de fragiliser la recherche publique et le collectif de travail !

A ce stade, nous demandons :

- la suspension provisoire des démarches disciplinaires engagées dans la précipitation vis-à-vis des agents incriminés. Ils n'ont pas à servir de « fusibles » pour masquer les difficultés collectives d'organisation du travail, les écarts à la réglementation en expérimentation animale OGM, à la protection de l'environnement...
- la tenue rapide d'un CCHSCT (*Comité central hygiène sécurité et conditions de travail*) extraordinaire, avec en amont l'accès aux documents existant sur toutes les dimensions de la compétence de l'instance. Cette demande a déjà été formulée par l'ensemble des représentants du personnel au CCHSCT qui se tenait opportunément ce mardi 23 juin.

La tenue de ce CCHSCT est indispensable pour tirer les enseignements nécessaires. En l'état, nous craignons fort que cette situation soit la conséquence directe de la baisse des moyens en personnel titulaire dans les métiers concernés, accentuée par la gestion chaotique des programmes, au gré des financements aléatoires sur projets - phénomènes qui conduisent actuellement de manière générale à dégrader l'organisation à tous les niveaux de l'INRA ...



La brebis de notre dessin-mascotte  
y met du sien pour sensibiliser !